

Ecole

Notre groupe scolaire se compose de 3 classes dirigées chacune d'elle par
1) la Maternelle Mme Sandra DELOUBRIERE
2) Classe CP – CE1 Mme Yveline CLERE, Directrice
3) Classe CE2 – CM1 – CM2 Mme Alexandra LETURCQ
Un emploi - jeune a fait sa rentrée en mai en la personne de Médéric FLOURY.

Les services de garderie et de cantine fonctionnent très bien, nous comptons jusqu'à 20 enfants qui fréquentent la cantine.

TELETHON 99

3 474 F c'est la somme qui a été recueillie pour le Téléthon 99. Les associations adhérentes à cette action étaient : le Comité des fêtes, l'Harmonie, les Parents d'Elèves, le Centre Aéré, les Ecoles, les Sapeurs Pompiers et le Service Animation.
MERCI POUR VOS DONNS.

CALENDRIER DES FETES

1^{er} Janvier 2000 : Feu d'Artifice à 18 h au stade suivi de la Coupe de l'An 2000 offerte par la Municipalité.

9 janvier 2000 : Randonnée galette des Rois par le Club de Gymnastique à 9 h à la Salle Polyvalente.

13 janvier 2000 : Assemblée Générale des Aînés.

15 janvier 2000 : Vœux des Pompiers au Chef de Corps.

22 janvier 2000 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes.

CALENDRIER DU FOOT

Le 16 janvier 2000 :

L'Equipe A reçoit Abbeville
L'Equipe B se déplace à Moyenneville

Le 30 janvier 2000 :

L'Equipe A se déplace à Rue
L'Equipe B reçoit Friville



ONIVAL

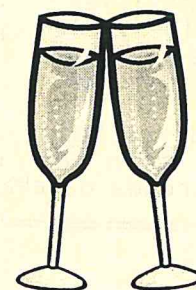
WOIGNARUE

HAUTEBUT

Bulletin d'informations

Mois de Décembre 1999

N°4



L'AN 2000



Les Elus Municipaux vous invitent le
Samedi 1^{er} Janvier à 18 H

pour fêter ensemble le passage à
l'An 2000.

Au programme : Feu d'artifice au Stade suivi d'un
Vin d'Honneur à la Salle Polyvalente

Le Conseil Municipal
vous souhaite de bonnes fêtes
de fin d'année.

Marais

Chasse menacée

En date du 9 juin dernier, le Maire a adressé au nom du Conseil Municipal unanime, une lettre pour défendre et soutenir la chasse traditionnelle sous toutes ses formes. Cette lettre a été envoyée à tous les politiques du secteur (Conseillers Généraux, Conseillers Régionaux, Députés, Sénateurs...)

Réhabilitation de la carrière du Mont de sable

En date du 26 février 99, le Préfet de la Somme mettait le Maire de Woignarue, agissant au nom de la Commune, en demeure afin :

- 1) de cesser toute extraction de matériaux à la carrière du Mont de Sable
- 2) de faire procéder à l'enlèvement définitif des déchets
- 3) de remettre en état le site

L'enlèvement des déchets a été effectué par l'entreprise Boinet : coût 19 154,30 F.

La remise en état du site a été réalisée en collaboration avec la SMACOPI, ce qui nous a permis d'économiser sur ce point.

CAMPING

Financièrement parlant la saison fut satisfaisante malgré le temps médiocre surtout aux environs du 15 Août. D'année en année, la gestion du camping devient de plus en plus difficile (détériorations des installations, vols, bruit tard le soir et dans la nuit, non respect de la vitesse dans le camp...).

Le règlement intérieur est souvent bafoué. Certaines personnes ne respectent plus rien et malheureusement les services de la Gendarmerie, **souvent sollicités**, n'arrivent pas à intervenir et couvrir tous ces méfaits.

Il est à noter également les difficultés rencontrées pour la surveillance de la plage. Nous faisons appel à la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) pour assurer ce service. Ce sont souvent des jeunes gens qui viennent de loin (Bordeaux - Lyon...) qui assurent pendant les 2 mois cette surveillance saisonnière. Force est de constater que souvent le matériel est malmené (+ de 7 000 F de réparation sur le zodiac) le service exige toujours plus de besoins, de sécurité (bouées, radio, pharmacie...) et il est obligatoire de s'y conformer.

La surveillance de la plage pour 2 mois, nous coûte plus de 60 000 F. un coût qui augmente d'année en année.

Déchetterie d'Ault

Le bâtiment est achevé depuis la fin juin. Les démarches administratives et techniques pour déterminer quelle entreprise en aura la gestion sont malheureusement très longues (création du dossier, délai de publication, de concertation, de décision...). Enfin à l'aube de l'an 2000, elle devrait ouvrir ses portes.

sur présentation de la carte grise ou d'un justificatif de domicile (quittance EDF, Eau...) vous pourrez y déposer tous les gravats, le tout-venant (encombrants), les déchets verts, les ferrailles, les papiers cartons, le verre ménager et les huiles de vidange.

Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain bulletin afin de définir clairement les démarches de chacun.

Giratoire d'Hautebut

Eclairage public

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 22 décembre 98, il avait été soulevé la nécessité de 4 candélabres avec lanternes autour du giratoire. Le Conseil avait donné son accord. Lors de la réunion du budget, le 14 avril 99 le Conseil avait accepté la pose de 4 points lumineux supplémentaires à la Cavée d'Hautebut et la route d'Onival.

Le 9 septembre 99, le Conseil relançait sa demande de subvention auprès du Conseil Général et demandait l'autorisation de commencer les travaux par anticipation afin que les 8 points lumineux soient posés en même temps. Les travaux étaient confiés à l'entreprise Demousselle.

Depuis le 15 novembre, date présumée de commencement des travaux (durée 2 mois), je relance sans cesse l'entreprise pour que les travaux démarrent. Malheureusement, il n'y a pas de stock, il faut commander le matériel.

Aujourd'hui, nous recevons une déclaration d'intention de commencement de travaux avec pour calendrier :

Date prévue pour le commencement : 4 janvier 2000

Durée probable : 1 mois

Participation communale : 40 000 F.TTC

Année 99 : Rétrospective

Changement au sein du Conseil Municipal

13 conseillers en exercice

Monsieur LECLERCQ Jean 1^{er} adjoint

Monsieur MAQUIGNY Hubert siège en qualité de 2^e adjoint
(Election du 22 décembre 1998)

Monsieur MORELLE Didier démissionne du poste de conseiller
(Séance du 12 février 1999)

Création d'un emploi - jeune

Au 1^{er} février, Stéphanie DELABYE a pris ses fonctions « d'Animateur accompagnateur associatif en milieu rural. »

Son rôle :

- Aider les bénévoles associatifs dans leurs tâches administratives et de communication.
 - Animer de nouvelles activités sur la commune principalement avec les enfants.
 - Organiser l'aménagement de la bibliothèque et sa gestion.
- Un bureau lui est consacré à l'étage de la mairie.

Réaménagement des emprunts de la Demeure d'Hautebut

Sur l'initiative du Maire, les emprunts relatifs à la Demeure d'Hautebut ont été réaménagés. A l'origine, les emprunts avaient été contractés auprès des CEPME, aux taux de 9,75 % et 11,75 %.

Le réaménagement auprès du CRCA a été réalisé au taux de 4,10 %, ce qui représente un gain annuel de 42 485 F.

Subventions aux associations locales

Les subventions ont été augmentées de 5 à 10 % en moyenne cette année. Le montant total de subventions inscrit au budget s'élève à 90 329 F. Nous félicitons les 14 associations pour leur dynamisme et nous les encourageons à poursuivre.

Eclairage Public

Pour des raisons de sécurité, Monsieur CHEVALIER Joël ne peut plus assurer l'entretien de l'Eclairage public de la Commune, ce que nous regrettons.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au service collectif d'entretien des installations d'éclairage public proposé par le S.I.E.R. Nord Vimeu. C'est l'entreprise DELAHAYE de Friville qui intervient pour l'entretien et le suivi des 106 points lumineux que compte la commune.



Plateau sportif

Cette structure est à votre disposition. N'hésitez pas à l'utiliser. Pour tous renseignements, contactez Stéphanie - Service Animation - Tél : 03.22.30.72.55

Assainissement

CHRONOLOGIE

- 1) Une partie d'Hautebut avait été réalisée en même temps que la Demeure d'Hautebut en 87.
- 2) Réalisation simultanée du réseau assainissement lors de la réfection de la Cavée d'Hautebut en 93.
- 3) Programme pour l'ensemble de la Commune réalisable en 4 tranches :
 - A) 1^{ère} tranche réalisée en 99, elle concernait la rue Honoré Arthur, la Grande Rue et la rue du Haut.
 - B) 2^e tranche. Début des travaux prévu en mars 2000, comprend rue du Moulin, rue Barre Duquesne, rue de la Mairie, rue du Cimetière et rue de Bourseville.
 - C) 3^e tranche : fixée pour 2001, elle concerne le raccordement du lagunage d'Hautebut jusqu'à la station d'épuration à Onival.
 - D) 4^e tranche : fixée pour 2002, englobe pour Woignarue la rue Anthime Devillier et la rue Blondin, pour Hautebut, la rue d'Eu, pour Onival rue de Saint Valéry et Chemin du Pré.